

FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du FNB mondial d'obligations durables Mackenzie (le « FNB »). Le gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux Normes internationales d'information financière. Le gestionnaire est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de Corporation Financière Mackenzie est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers ainsi que de la surveillance de la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil rencontre aussi régulièrement le gestionnaire, les auditeurs internes et les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est l'auditeur externe du FNB. Il est nommé par le conseil. L'auditeur externe a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de parts. Son rapport est présenté ci-dessous.

Au nom de Corporation Financière Mackenzie,
gestionnaire du FNB

Le président et chef de la direction,



Barry McInerney

Le chef des finances, Fonds,



Terry Rountes

Le 3 juin 2022

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention des porteurs de parts du FNB mondial d'obligations durables Mackenzie (le « FNB »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du FNB, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022 et l'état du résultat global, l'état de l'évolution de la situation financière et le tableau des flux de trésorerie pour la période close à cette date, tel qu'il est indiqué à la note 1, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du FNB au 31 mars 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, tel qu'il est indiqué à la note 1, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du FNB conformément aux règles de déontologie qui se rapportent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



MACKENZIE
Placements

FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du FNB à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le FNB ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du FNB.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du FNB.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons des conclusions quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du FNB de poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le FNB à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit dans le cadre de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant a été produit est Erez Seiler.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto, Ontario
Le 15 juin 2022

FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par part)

	2022
	\$
ACTIF	
Actifs courants	
Placements à la juste valeur	177 596
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 862
Intérêts courus à recevoir	1 277
Sommes à recevoir pour placements vendus	2 778
Sommes à recevoir pour parts émises	–
Sommes à recevoir du gestionnaire	1
Marge sur instruments dérivés	498
Actifs dérivés	3 369
Total de l'actif	196 381
PASSIF	
Passifs courants	
Sommes à payer pour placements achetés	3 062
Sommes à payer pour parts rachetées	–
Sommes à payer au gestionnaire	94
Passifs dérivés	606
Total du passif	3 762
Actif net attribuable aux porteurs de parts	192 619

	Actif net attribuable aux porteurs de parts (note 3)	
	par part	par série
	2022	2022
Parts en \$ CA	18,98	192 619
		192 619

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour la période close le 31 mars

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

	2022
	\$
Revenus	
Revenu d'intérêts	3 150
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets	
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	1 480
Profit (perte) net(te) latent(e)	(12 482)
Autre	290
Total des revenus (pertes)	(7 562)
Charges (note 6)	
Frais de gestion	575
Rabais sur les frais de gestion	(481)
Intérêts débiteurs	5
Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille	19
Frais du comité d'examen indépendant	–
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	118
Charges absorbées par le gestionnaire	–
Charges nettes	118
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation, avant impôt	(7 680)
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	–
Impôt étranger sur le résultat payé (recouvré)	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation	(7 680)

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation (note 3)	
	par part	par série
	2022	2022
Parts en \$ CA	(0,77)	(7 680)
		(7 680)

FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour la période close le 31 mars
(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

	Parts en \$ CA 2022
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS	
À l'ouverture	–
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	(7 680)
Distributions aux porteurs de parts :	
Revenu de placement	(2 152)
Gains en capital	(997)
Rabais sur les frais de gestion	(481)
Total des distributions aux porteurs de parts	(3 630)
Opérations sur les parts :	
Produit de l'émission de parts	202 932
Réinvestissement des distributions	997
Paievements au rachat de parts	–
Total des opérations sur les parts	203 929
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts	192 619
À la clôture	192 619
Augmentation (diminution) des parts (en milliers) (note 7) :	Parts
Parts en circulation, à l'ouverture	–
Émises	10 150
Réinvestissement des distributions	–
Rachetées	–
Parts en circulation, à la clôture	10 150

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour la période close le 31 mars (en milliers de \$)

	2022
	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation	(7 680)
Ajustements pour :	
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	1 989
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	12 482
Achat de placements	(966 187)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	772 269
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	(1 776)
Augmentation (diminution) des sommes à payer et autres passifs	94
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(188 809)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Produit de l'émission de parts	202 932
Paievements au rachat de parts	–
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(2 633)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	200 299
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	11 490
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	–
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(628)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	10 862
Trésorerie	–
Équivalents de trésorerie	13 465
Dette bancaire	(2 603)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	10 862
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :	
Dividendes reçus	–
Impôts étrangers payés	–
Intérêts reçus	1 873
Intérêts versés	5

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 31 mars 2022

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS					
AES Panama Generation Holdings SRL 4,38 % 31-05-2030, rachetables 2030	Panama	Sociétés – Non convertibles	700 000 USD	927	835
Algonquin Power & Utilities Corp. 4,09 % 17-02-2027, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	900 000	994	912
Algonquin Power & Utilities Corp. 4,60 % 29-01-2029, rachetables 2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 700 000	1 963	1 766
Algonquin Power & Utilities Corp. 2,85 % 15-07-2031	Canada	Sociétés – Non convertibles	500 000	510	453
Alibaba Group Holding Ltd. 2,70 % 09-02-2041	Chine	Sociétés – Non convertibles	800 000 USD	958	764
Fonds de placement immobilier Allied 1,73 % 12-02-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 500 000	1 483	1 379
Amaggi Luxembourg International SARL 5,25 % 28-01-2028	Bésil	Sociétés – Non convertibles	800 000 USD	1 048	971
APM Global Holdings Pty. Ltd., prêt à terme de premier rang, taux variable 30-06-2026	Australie	Prêts à terme	530 000 USD	684	655
Ardagh Metal Packaging 3,25 % 01-09-2028 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	800 000 USD	1 021	909
AT&T Inc. 2,25 % 01-02-2032, rachetables 2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	2 000 000 USD	2 493	2 220
Atlantica Sustainable Infrastructure PLC 4,13 % 15-06-2028 144A	Espagne	Sociétés – Non convertibles	1 100 000 USD	1 452	1 327
Autodesk Inc. 2,40 % 15-12-2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	2 250 000 USD	2 820	2 534
Banque de Montréal 1,76 % 10-03-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	2 000 000	2 016	1 876
La Banque de Nouvelle-Écosse 0,65 % 31-07-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	2 000 000 USD	2 524	2 380
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable 27-07-2081	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 500 000	1 464	1 349
BCE Inc. 2,20 % 29-05-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 500 000	1 502	1 369
BCI QuadReal Realty 2,55 % 24-06-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	501 000	501	483
bclMC Realty Corp. 1,75 % 24-07-2030, rachetables 2030	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 000 000	967	860
Braskem Idesa SAPI 6,99 % 20-02-2032	Mexique	Sociétés – Non convertibles	900 000 USD	1 112	1 103
Brookfield Infrastructure Finance ULC 4,20 % 11-09-2028, rachetables 2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	600 000	666	607
Brookfield Infrastructure Finance ULC 3,41 % 09-10-2029, rachetables 2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 400 000	1 479	1 330
Brookfield Property REIT Inc. 5,75 % 15-05-2026, rachetables 2022 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	500 000 USD	659	620
Brookfield Renewable Partners ULC 4,25 % 15-01-2029, rachetables 2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	900 000	1 019	919
Brookfield Renewable Partners ULC 4,29 % 05-11-2049, rachetables 2049	Canada	Sociétés – Non convertibles	400 000	451	397
Bruce Power L.P. 2,68 % 21-12-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	3 520 000	3 519	3 282
Canadian Core Real Estate LP 3,30 % 02-03-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	346 000	346	337
Cascades inc. 5,13 % 15-01-2026, rachetables 2023 144A	Canada	Sociétés – Non convertibles	700 000 USD	941	873
Celulosa Arauco y Constitución SA 4,20 % 29-01-2030, rachetables 2029	Chili	Sociétés – Non convertibles	1 100 000 USD	1 516	1 380
Charter Communications Operating LLC 2,80 % 01-04-2031, rachetables 2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	500 000 USD	644	564
Chartwell résidences pour retraités 4,21 % 28-04-2025, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	600 000	637	602
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix 2,46 % 30-11-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	2 000 000	2 000	1 881
Ville d'Oslo, taux variable 06-05-2026	Norvège	Gouvernements étrangers	4 000 000 NOK	598	572
Ville de Toronto 2,60 % 24-09-2039	Canada	Administrations municipales	500 000	498	441
Ville de Vancouver 2,30 % 05-11-2031	Canada	Administrations municipales	2 094 000	2 093	1 960
Clearway Energy Group LLC 3,75 % 15-02-2031 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	800 000 USD	1 027	937
Clearway Energy Operating LLC 4,75 % 15-03-2028, rachetables 2023 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 100 000 USD	1 478	1 376
Colbún SA 3,15 % 19-01-2032	Chili	Sociétés – Non convertibles	2 000 000 USD	2 468	2 277
Constellium SE 3,75 % 15-04-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 100 000 USD	1 384	1 237
Covert Mergco Inc. 4,88 % 01-12-2029 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	750 000 USD	941	891
Dana Inc. 4,25 % 01-09-2030	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	700 000 USD	920	801
Fiducie de placement immobilier industriel Dream 2,54 % 07-12-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	3 240 000	3 240	3 050
Fiducie de placement immobilier industriel Dream 2,06 % 17-06-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	2 000 000	1 998	1 824
Embeta Corp., prêt à terme B de premier rang, taux variable 27-01-2029	États-Unis	Prêts à terme	100 000 USD	126	123
Empire Communities Corp. 7,38 % 15-12-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 400 000	1 467	1 403
Ford Motor Co. 3,25 % 12-02-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	2 168 000 USD	2 705	2 419
GFL Environmental Inc. 3,50 % 01-09-2028 144A	Canada	Sociétés – Non convertibles	500 000 USD	643	588
Gouvernement de la Belgique 1,25 % 22-04-2033	Belgique	Gouvernements étrangers	2 900 000 EUR	4 885	4 159
Gouvernement du Canada 2,25 % 01-12-2029	Canada	Gouvernement fédéral	6 310 000	6 283	6 269
Gouvernement du Canada 1,50 % 01-06-2031	Canada	Gouvernement fédéral	900 000	891	835
Gouvernement du Canada 2,00 % 01-12-2051	Canada	Gouvernement fédéral	61 000	63	56

FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

TABEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2022

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS (suite)					
Gouvernement de l'Allemagne 0 % 15-08-2050	Allemagne	Gouvernements étrangers	1 270 000 EUR	1 616	1 490
Gouvernement de la Pologne 1,13 % 07-08-2026	Pologne	Gouvernements étrangers	3 100 000 EUR	4 928	4 312
Fiducie de placement immobilier Granite 3,06 % 04-06-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	600 000	633	578
Fiducie de placement immobilier Granite 2,19 % 30-08-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 500 000	1 500	1 348
HCA Healthcare Inc. 3,50 % 01-09-2030, rachetables 2030	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 100 000 USD	1 488	1 324
Hidroviás do Brasil SA 4,95 % 08-02-2031	Brésil	Sociétés – Non convertibles	800 000 USD	1 008	843
iA Société financière inc., taux variable 25-02-2032	Canada	Sociétés – Non convertibles	3 094 000	3 094	2 997
Interchile SA 4,50 % 30-06-2056	Chili	Sociétés – Non convertibles	1 800 000 USD	2 445	2 154
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 4,25 % 22-01-2026	Supranationales	s.o.	45 650 000 MXN	2 683	2 493
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 4,50 % 22-01-2026	Supranationales	s.o.	17 900 000 ZAR	1 448	1 422
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 5,00 % 22-01-2026	Supranationales	s.o.	6 900 000 BRL	1 430	1 532
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 6,25 % 07-10-2026	Supranationales	s.o.	70 000 000 MXN	4 290	4 117
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 0 % 31-03-2027	Supranationales	s.o.	4 310 000 USD	5 134	5 092
Kleopatra Finco SARL 4,25 % 01-03-2026	Luxembourg	Sociétés – Non convertibles	400 000 EUR	588	496
Kleopatra Holdings 2 SCA 6,50 % 01-09-2026	Luxembourg	Sociétés – Non convertibles	500 000 EUR	694	518
Kommunalbanken AS 2,13 % 11-02-2025	Norvège	Gouvernements étrangers	700 000 USD	927	864
Produits Kruger S.E.C. 6,00 % 24-04-2025, rachetables 2022	Canada	Sociétés – Non convertibles	600 000	629	606
Produits Kruger S.E.C. 5,38 % 09-04-2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	500 000	517	488
Lendlease Finance Ltd. 3,40 % 27-10-2027	Australie	Sociétés – Non convertibles	700 000 AUD	689	615
Level 3 Financing Inc. 3,75 % 15-07-2029 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	800 000 USD	996	887
Lower Mattagami Energy LP 2,43 % 14-05-2031	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 000 000	1 025	916
Société Financière Manuvie, taux variable 09-05-2028, rachetables 2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 000 000	1 037	1 005
Société Financière Manuvie 3,38 % 19-06-2081	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 500 000	1 454	1 339
MEDNAX Inc. 5,38 % 15-02-2030 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	750 000 USD	951	907
Banque Nationale du Canada 1,53 % 15-06-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	2 000 000	1 993	1 847
Banque Nationale du Canada, taux variable 15-08-2081	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 500 000	1 475	1 365
NextEra Energy Capital Holdings Inc. 1,90 % 15-06-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 100 000 USD	1 401	1 266
Ontario Power Generation Inc. 3,22 % 08-04-2030, rachetables 2030	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 800 000	1 931	1 742
Ontario Power Generation Inc. 3,84 % 22-06-2048, rachetables 2047	Canada	Sociétés – Non convertibles	400 000	436	383
Owens-Illinois Group Inc. 2,88 % 15-02-2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	400 000 EUR	605	547
Patrimonio Autónomo Unión del Sur 6,66 % 28-02-2041, obligations indexées sur l'inflation	Colombie	Sociétés – Non convertibles	3 000 000 000 COP	967	998
Pattern Energy Operations LP 4,50 % 15-08-2028, rachetables 2023 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	700 000 USD	930	849
PepsiCo Inc. 3,00 % 15-10-2027, rachetables 2027	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	500 000 USD	694	636
Pfizer Inc. 1,75 % 18-08-2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 300 000 USD	1 627	1 463
Province de l'Ontario 1,55 % 01-11-2029	Canada	Gouvernements provinciaux	2 000 000	1 974	1 808
Province de Québec 2,25 % 22-02-2024	Canada	Gouvernements provinciaux	500 000	519	499
Renasas Electronics Corp. 1,54 % 26-11-2024	Japon	Sociétés – Non convertibles	1 500 000 USD	1 896	1 787
Restaurant Technologies Inc., prêt à terme B de premier rang, taux variable 17-03-2029	États-Unis	Prêts à terme	1 500 000 USD	1 848	1 862
Fonds de placement immobilier RioCan 1,97 % 15-06-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	700 000	697	646
Fonds de placement immobilier RioCan 2,36 % 10-03-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	700 000	706	645
Fonds de placement immobilier RioCan 2,83 % 08-11-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 980 000	1 981	1 814
Banque Royale du Canada 1,15 % 14-07-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 900 000 USD	2 390	2 182
Rumo Luxembourg SARL 4,20 % 18-01-2032	Brésil	Sociétés – Non convertibles	1 200 000 USD	1 505	1 295
San Miguel Industrias Pet SA 3,50 % 02-08-2028	Pérou	Sociétés – Non convertibles	800 000 USD	1 006	901
Seaspan Corp. 5,50 % 01-08-2029 144A	Hong Kong	Sociétés – Non convertibles	1 900 000 USD	2 505	2 224
SmartCentres Real Estate Investment Trust 3,19 % 11-06-2027, rachetables 2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	600 000	629	574
SmartCentres Real Estate Investment Trust 3,53 % 20-12-2029, rachetables 2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	2 000 000	2 077	1 881
Financière Sun Life inc., taux variable 30-06-2081	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 500 000	1 472	1 344
Suzano Austria GmbH 5,75 % 14-07-2026	Brésil	Sociétés – Non convertibles	1 000 000 USD	1 481	1 342
Suzano Austria GmbH 2,50 % 15-09-2028	Brésil	Sociétés – Non convertibles	2 000 000 USD	2 500	2 259
Suzano SA 3,75 % 15-01-2031	Brésil	Sociétés – Non convertibles	700 000 USD	932	825
TELUS Corp. 2,85 % 13-11-2031	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 000 000	1 012	898

FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2022

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS (suite)					
TerraForm Power Operating LLC 5,00 % 31-01-2028, rachetables 2027 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 800 000 USD	2 475	2 251
Timber Servicios Empresariales SA, prêt à terme B de premier rang, taux variable 17-02-2029	Espagne	Prêts à terme	83 000 EUR	118	112
Toyota Motor Corp. 1,34 % 25-03-2026	Japon	Sociétés – Non convertibles	500 000 USD	638	590
Trust FIBRA UNO 4,87 % 15-01-2030	Mexique	Sociétés – Non convertibles	1 000 000 USD	1 400	1 238
Obligations du Trésor des États-Unis indexées sur l'inflation 0,25 % 15-07-2029	États-Unis	Gouvernements étrangers	1 200 000 USD	1 858	1 763
Obligations du Trésor des États-Unis indexées sur l'inflation 0,13 % 15-01-2032	États-Unis	Gouvernements étrangers	8 500 000 USD	12 220	11 529
Obligations du Trésor des États-Unis indexées sur l'inflation 0,25 % 15-02-2050	États-Unis	Gouvernements étrangers	970 000 USD	1 552	1 417
Obligations du Trésor des États-Unis indexées sur l'inflation 0,13 % 15-02-2051	États-Unis	Gouvernements étrangers	1 890 000 USD	2 872	2 660
Obligations du Trésor des États-Unis 1,88 % 15-11-2051	États-Unis	Gouvernements étrangers	4 400 000 USD	5 242	4 819
Obligations du Trésor des États-Unis indexées sur l'inflation 0,13 % 15-02-2052	États-Unis	Gouvernements étrangers	3 100 000 USD	4 407	4 136
Urban One Inc. 7,38 % 01-02-2028 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	700 000 USD	954	880
Verizon Communications Inc. 2,50 % 16-05-2030, rachetables 2030	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	600 000	603	541
Verizon Communications Inc. 2,85 % 03-09-2041	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 900 000 USD	2 405	2 098
VZ Vendor Financing BV 2,88 % 15-01-2029	Pays-Bas	Sociétés – Non convertibles	900 000 EUR	1 332	1 132
Total des obligations				192 493	177 546
OPTIONS					
Options achetées (se reporter au tableau des options achetées)				250	50
Total des options				250	50
Coûts de transaction				(1)	–
Total des placements				192 742	177 596
Instruments dérivés (se reporter au tableau des instruments dérivés)					2 763
Trésorerie et équivalents de trésorerie					10 862
Autres éléments d'actif moins le passif					1 398
Actif net attribuable aux porteurs de parts					192 619

FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

APERÇU DU PORTEFEUILLE

31 MARS 2022

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations	100,1
<i>Obligations</i>	92,2
<i>Contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur)</i>	7,0
<i>Contrats à terme standardisés sur obligations (vendeur)</i>	0,9
<i>Options achetées</i>	0,0
Autres éléments d'actif (de passif)	1,3
Options sur devises achetées	0,0
Trésorerie et placements à court terme	(1,4)

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	38,1
Canada	35,6
Autre	7,3
Chili	3,0
Brésil	2,3
Pologne	2,2
Belgique	2,2
Luxembourg	2,1
Allemagne	2,1
Autres éléments d'actif (de passif)	1,3
Japon	1,2
Mexique	1,2
Hong Kong	1,2
Pays-Bas	0,9
Norvège	0,7
Trésorerie et placements à court terme	(1,4)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations de sociétés	65,0
Obligations d'État étrangères	25,5
Obligations municipales	4,5
Obligations provinciales	1,9
Prêts à terme	1,4
Autres éléments d'actif (de passif)	1,3
Obligations fédérales	0,9
Autre	0,9
Trésorerie et placements à court terme	(1,4)

FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

TABLEAU DES OPTIONS ACHETÉES

au 31 mars 2022

Élément sous-jacent	Nombre de contrats	Type d'option	Date d'échéance	Prix d'exercice \$	Prime payée (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
Invesco Senior Loan ETF	158	Vente	15 avril 2022	20 USD	3	2
Option d'achat sur devises EUR/CAD	16 900 000	Achat	20 avril 2022	1 CAD	58	18
Option d'achat sur devises INR/USD	11 600 000	Achat	6 mai 2022	81 USD	41	4
Option d'achat sur devises EUR/CAD	10 100 000	Achat	10 juin 2022	1 CAD	43	6
Option d'achat sur devises EUR/USD	8 400 000	Achat	10 juin 2022	1 USD	43	10
Option d'achat sur devises PHP/USD	10 100 000	Achat	10 juin 2022	56 USD	62	10
Total des options					250	50

FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux périodes closes les 31 mars 2022 et 2021, ou est présentée à ces dates, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds négocié en bourse (« FNB ») est établi, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date de constitution à la date marquant la fin de l'exercice en question. Se reporter à la note 11 pour la date de constitution du FNB.

Le FNB a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du FNB est situé au 180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) Canada. Le FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts offertes à la vente aux termes d'un prospectus. Les parts du FNB sont inscrites à la Bourse de Toronto/NEO Bourse (« la Bourse »).

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du FNB et appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., filiale de Power Corporation du Canada. Gestion de placements Canada Vie limitée (« GPCV ») appartient à cent pour cent à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »), filiale de Power Corporation du Canada. Les placements du FNB dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers annuels audités (les « états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables du FNB en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, et sont arrondis au millier de dollars près. Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des actifs et des passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration de Corporation Financière Mackenzie le 3 juin 2022.

3. Principales méthodes comptables

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds négociés en bourse et des dérivés. Le FNB classe et évalue ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le FNB devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le FNB a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est exécutée, est annulée ou expire. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisés et latents sur les placements sont calculés en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des placements sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le FNB comptabilise ses placements dans des fonds négociés en bourse, le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Mackenzie a conclu qu'aucun des fonds négociés en bourse dans lesquels le FNB investit ne respecte la définition d'une entité structurée ni la définition d'une entreprise associée.

Les parts rachetables du FNB sont détenues par différents types de porteurs de parts qui ont des droits de rachat différents. Les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts d'un FNB à un prix de rachat par part équivalant à 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse à la date de prise d'effet du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part applicable. Ces différentes caractéristiques de rachat créent des parts du FNB qui présentent le même rang de subordination, mais qui ne sont pas identiques, faisant en sorte qu'elles respectent le critère de classification à titre de passifs, conformément à IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du FNB à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts est présentée au prix de rachat. Se reporter à la note 7 pour les détails relatifs aux souscriptions et aux rachats de parts du FNB.

IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les parts du FNB, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux parts du FNB, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux parts non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour parts émises ou de Sommes à payer pour parts rachetées à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements importants disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le FNB dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leurs échéances à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière.

Le FNB peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés synthétiques) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le FNB peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du FNB, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du FNB. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au FNB par les organismes de réglementation, le cas échéant.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient liquidées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps fluctue quotidiennement; les règlements au comptant effectués tous les jours par le FNB, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le FNB liquide le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière – Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime obtenue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 31 mars 2022.

Le FNB classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé.

FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 11 pour le classement de la juste valeur du FNB.

c) Comptabilisation des produits

Le revenu d'intérêts provenant des placements productifs d'intérêts est comptabilisé au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes ou dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

d) Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille

Les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le FNB en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le FNB. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur des services fournis par des tiers qui ont été payés par les courtiers au cours des périodes est présentée à la note 11. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

Mackenzie peut rembourser au FNB certaines commissions et certains autres coûts de transaction liés au portefeuille. Mackenzie peut effectuer ces remboursements à son gré et y mettre fin en tout temps sans préavis. Ces remboursements sont inclus dans les charges absorbées par le gestionnaire à l'état du résultat global.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le FNB est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus du FNB. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur les espèces ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur des espèces ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 11 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Compensation

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement si le FNB a un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le FNB conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de déduire les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 11 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le FNB l'exige ou le permette.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB. Les acquisitions et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les intérêts débiteurs en devises ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises a été convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de parts, par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts par part est calculé au moyen de la division de l'actif net attribuable aux porteurs de parts un jour ouvrable donné, par le nombre total de parts en circulation ce jour-là.

FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

i) Valeur liquidative par part

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de parts (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et d'autres actifs et passifs financiers, et est présentée à la note 11.

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation par part figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

k) Modifications comptables futures

Le FNB a déterminé qu'aucune incidence importante sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

4. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

L'incertitude persistante entourant la durée et l'impact à long terme de la pandémie de COVID-19 ainsi que l'efficacité des vaccins contre de nouveaux variants du virus ont alimenté les doutes quant au moment d'une reprise économique complète. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable l'incidence de la pandémie sur les résultats financiers et la situation du FNB pour les périodes à venir.

Voici à la suite les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour la préparation des états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des prix de marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée de ces instruments financiers détenus par le FNB.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le FNB, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle d'affaires du FNB, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du FNB.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents du FNB, compte tenu de la manière dont les parts sont émises et rachetées et dont le rendement et la performance du FNB sont évalués.

Entités structurées et entreprises associées

Afin de déterminer si un fonds de placement à capital variable non coté ou un fonds négocié en bourse dans lequel le FNB investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée ou la définition d'une entreprise associée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée ou d'une entreprise associée. Mackenzie a évalué les caractéristiques de ces fonds sous-jacents, et elle a conclu que ceux-ci ne respectent pas la définition d'une entité structurée, ni la définition d'une entreprise associée, puisque le FNB n'a conclu ni contrat, ni entente de financement avec eux, et qu'il n'a pas la capacité d'influer sur leurs activités, ni sur le rendement qu'il tire de ses placements dans ces fonds sous-jacents.

5. Impôts sur les bénéfices

Le FNB est admissible à titre de fiduciaire de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéfices, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le FNB maintient la fin de l'exercice en décembre aux fins de l'impôt. Le FNB peut être assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le FNB traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le FNB distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du FNB ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le FNB pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 11 pour les reports prospectifs de pertes du FNB.

FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

NOTES ANNEXES

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille. Les frais de gestion sont calculés en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne des parts du FNB.

Outre les frais de gestion applicables, les frais d'exploitation payables par le FNB comprennent les intérêts et les coûts d'emprunt, les frais de courtage et les frais d'opérations connexes, les frais et charges liés aux activités du Comité d'examen indépendant (le « CEI ») du FNB, les frais liés aux instruments dérivés utilisés par le FNB, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production de documents sommaires, des Aperçus du FNB ou de tout autre document de divulgation semblable, les charges associées au respect des exigences gouvernementales ou réglementaires entrées en vigueur après la date du prospectus simplifié le plus récent, y compris, sans s'y limiter, tous nouveaux frais ou toute augmentation de frais, les frais liés aux services externes qui n'étaient pas en général imputés par le secteur canadien des fonds négociés en bourse après la date du prospectus simplifié le plus récent, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du FNB, les honoraires versés aux conseillers juridiques et autres en lien avec les opérations stratégiques ou d'autres opérations ayant une incidence sur les placements du portefeuille du FNB, et toute taxe applicable, y compris l'impôt sur le revenu, les retenues d'impôt et les autres taxes applicables, dont la TPS et la TVH.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et supprimer la renonciation ou l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Mackenzie peut exiger des frais de gestion réduits à l'égard de placements dans le FNB par de grands investisseurs, y compris d'autres fonds gérés par Mackenzie ou des sociétés affiliées à Mackenzie. Un montant correspondant à la différence entre les frais habituellement exigés et les frais réduits sera distribué en espèces aux porteurs de parts par le FNB sous forme de distribution des frais de gestion. Se reporter à la note 11 pour les taux des frais de gestion imputés aux parts du FNB.

7. Parts et opérations sur parts

Mackenzie a conclu, pour le compte du FNB, une convention liant le courtier désigné avec un ou plusieurs courtiers désignés aux termes de laquelle le courtier désigné a accepté d'accomplir certaines fonctions à l'égard du FNB, notamment les suivantes : i) souscrire un nombre suffisant de parts pour remplir les exigences d'inscription initiale de la Bourse; ii) souscrire des parts sur une base continue dans le cadre de tout rééquilibrage, le cas échéant, et lorsque des parts sont rachetées au comptant; et iii) afficher un marché bidirectionnel liquide pour la négociation des parts à la Bourse. Aux termes de la convention liant le courtier désigné, Mackenzie peut à l'occasion exiger que le courtier désigné souscrive des parts du FNB au comptant.

Le nombre de parts émises/rachetées aux fins des ordres de souscription/de rachat (le « nombre prescrit de parts ») est déterminé par Mackenzie. Un courtier désigné peut, tout jour de bourse, passer un ordre de souscription ou de rachat visant tout multiple du nombre prescrit de parts du FNB selon la valeur liquidative par part établie le jour de bourse en question. Jour de bourse désigne toute journée où la Bourse est ouverte pour négociation.

En règle générale, tous les ordres visant à acheter des parts directement auprès d'un FNB doivent être passés par un courtier désigné ou un courtier inscrit. Le FNB se réserve le droit absolu de rejeter tout ordre de souscription passé par un courtier désigné ou un courtier inscrit. Le FNB ne versera aucune rémunération à un courtier désigné ou à un courtier inscrit dans le cadre de l'émission de parts. À l'émission de parts, un montant peut être facturé à un courtier désigné ou à un courtier inscrit pour compenser les frais engagés dans le cadre de l'émission de parts.

Pour chaque nombre prescrit de parts émises, le courtier doit remettre un paiement composé : i) d'un panier de titres et de la somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription; ii) d'une somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription ou; iii) d'une combinaison de titres et d'une somme au comptant, fixée par Mackenzie, d'un montant suffisant pour que la valeur des titres et de la somme au comptant reçue soit égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription.

8. Capital du FNB

Le capital du FNB est composé de l'actif net attribuable aux porteurs de parts. Les parts en circulation du FNB aux 31 mars 2022 et 2021 ainsi que les parts qui ont été émises, réinvesties et rachetées au cours de ces périodes sont présentées dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du FNB conformément aux objectifs de placement décrits à la note 11.

9. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du FNB l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du FNB aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 31 mars 2022, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du FNB par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du FNB et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du FNB; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du FNB et à s'assurer de la conformité du FNB avec la stratégie de placement établie du FNB, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le FNB est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de parts rachetables. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, le FNB doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus). Le FNB peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats et un montant additionnel correspondant à 5 % de la valeur de son actif net pour financer les distributions versées aux investisseurs.

NOTES ANNEXES

9. Risques découlant des instruments financiers (suite)

iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du FNB, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 11 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le FNB avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du FNB au risque de change présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le FNB à un risque de change important.

iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le FNB est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 11 résume les instruments financiers portant intérêt du FNB selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. La sensibilité du FNB aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée au moyen de la durée moyenne pondérée. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du FNB au risque de taux d'intérêt présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le FNB continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du FNB. Pour atténuer ce risque, le FNB s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 11 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du FNB si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du FNB à l'autre risque de prix présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le FNB. La note 11 résume l'exposition du FNB au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est considérable.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par les FNB sous-jacents, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le FNB peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

vii. FNB sous-jacents

Le FNB peut investir dans des FNB sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les FNB sous-jacents. La note 11 résume l'exposition du FNB à ces risques provenant des FNB sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est considérable.

FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

NOTES ANNEXES

10. Autres renseignements

Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HKD	Dollar de Hong Kong	PKR	Roupie pakistanaise
AED	Dirham des Émirats arabes unis	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
BRL	Real brésilien	IDR	Rupiah indonésienne	QAR	Rial du Qatar
CAD	Dollar canadien	ILS	Shekel israélien	RON	Leu roumain
CHF	Franc suisse	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CKZ	Couronne tchèque	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CLP	Peso chilien	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CNY	Yuan chinois	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
COP	Peso colombien	MYR	Ringgit malaisien	THB	Baht thaïlandais
CZK	Couronne tchèque	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
DKK	Couronne danoise	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	VND	Dong vietnamien
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZMW	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	PHP	Peso philippin		

FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du FNB et renseignements sur les séries

Date de constitution : 21 juillet 2021

Le FNB peut émettre un nombre illimité de parts. Le nombre de parts qui ont été émises et qui sont en circulation est présenté dans l'état de l'évolution de la situation financière.

Les parts en \$ CA ont été inscrites à la TSX sous le symbole MGSB le 21 juillet 2021. Le cours de clôture, ou la valeur médiane du cours acheteur et du cours vendeur en l'absence d'un cours de clôture, au 31 mars 2022 était de 19,00 \$.

Les frais de gestion pour les parts en \$ CA sont de 0,50 %.

Au 31 mars 2022, la valeur liquidative par part du FNB était de 18,98 \$, et son actif net par part calculé conformément aux normes IFRS était de 18,98 \$.

b) Reports prospectifs de pertes

À la fin de la dernière année d'imposition, aucune perte en capital ni autre qu'en capital n'était disponible pour un report prospectif aux fins de l'impôt.

c) Prêt de titres

	31 mars 2022
	(\$)
Valeur des titres prêtés	5 587
Valeur des biens reçus en garantie	5 876

d) Commissions

	(\$)
31 mars 2022	-

e) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le FNB cherche à offrir un flux de revenu constant ainsi qu'un potentiel de croissance modérée du capital en investissant principalement dans des titres à revenu fixe d'émetteurs situés partout dans le monde. Le FNB applique une méthode de placements qui met l'accent sur des émetteurs durables et responsables.

FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a)) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

ii. Risque de change

Le tableau ci-après résume l'exposition du FNB au risque de change.

Devise	31 mars 2022				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
USD	92 153	8 566	(78 715)	22 004				
EUR	12 766	(721)	(2 063)	9 982				
NZD	–	–	1 611	1 611				
BRL	1 532	–	–	1 532				
ZAR	1 422	–	–	1 422				
COP	998	–	–	998				
NOK	572	–	85	657				
JPY	–	–	177	177				
GBP	–	–	(60)	(60)				
MXN	6 610	–	(6 709)	(99)				
AUD	615	–	(1 029)	(414)				
CHF	–	–	(1 125)	(1 125)				
EGP	–	–	(1 540)	(1 540)				
SEK	–	–	(2 702)	(2 702)				
PHP	–	–	(12 624)	(12 624)				
INR	–	–	(14 499)	(14 499)				
Total	116 668	7 845	(119 193)	5 319				
% de l'actif net	60,6	4,1	(61,9)	2,8				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(283)	(0,1)	513	0,3

* Comprend les instruments financiers monétaires et non monétaires.

iii. Risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-après résume l'exposition du FNB au risque de taux d'intérêt découlant de ses placements dans des obligations et des instruments dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance.

31 mars 2022	Obligations (\$)	Instruments dérivés (\$)	Incidence sur l'actif net			
			Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
			(\$)	(%)	(\$)	(%)
Moins de 1 an	3 584	(80 135)				
1 an à 5 ans	58 730	–				
5 ans à 10 ans	86 556	–				
Plus de 10 ans	28 676	–				
Total	177 546	(80 135)				
Total de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt			(12 055)	(6,3)	12 054	6,3

iv. Autre risque de prix

Au 31 mars 2022, le FNB n'avait aucune exposition importante à l'autre risque de prix.

FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a)) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

v. Risque de crédit

Pour ce FNB, la plus forte concentration du risque de crédit se trouve dans les titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. L'exposition maximale à tout émetteur de titres de créance au 31 mars 2022 était de 17,5 % de l'actif net du FNB. Au 31 mars 2022, les titres de créance par note de crédit étaient les suivants :

Note des obligations*	31 mars 2022	
	% de l'actif net	
AAA	11,2	
AA	16,3	
A	8,9	
BBB	20,4	
Inférieure à BBB	15,6	
Sans note	19,8	
Total	92,2	

* Les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée.

f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du FNB selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	31 mars 2022			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Obligations	–	177 546	–	177 546
Options	2	48	–	50
Actifs dérivés	1 817	1 552	–	3 369
Passifs dérivés	(72)	(534)	–	(606)
Placements à court terme	–	13 465	–	13 465
Total	1 747	192 077	–	193 824

La méthode du FNB consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période, aucun transfert n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.

g) Placements détenus par le gestionnaire et des sociétés affiliées

Les placements détenus par le gestionnaire, d'autres fonds gérés par le gestionnaire et des fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire s'établissaient comme suit :

	31 mars 2022	
	(\$)	
Gestionnaire	–	
Autres fonds gérés par le gestionnaire	102 258	
Fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire	88 645	

FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a)) (suite)

h) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Le tableau ci-après présente les actifs et passifs financiers qui font l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière du Fonds si la totalité des droits à compensation était exercée dans le cadre d'événements futurs comme une faillite ou la résiliation de contrats. Aucun montant n'a été compensé dans les états financiers.

	31 mars 2022			
	Montant brut des actifs (passifs) (\$)	Disponible pour compensation (\$)	Couvertures (\$)	Montant net (\$)
Profits latents sur les contrats dérivés	3 042	(239)	–	2 803
Pertes latentes sur les contrats dérivés	(343)	239	498	394
Obligation pour options vendues	–	–	–	–
Total	2 699	–	498	3 197